Transactions sur actions propres

Déclaration de transactions sur actions propres réalisées du 2 novembre 2026 au 6 novembre 2026 (inclus)

Mise en œuvre de l'autorisation de l'Assemblée Générale Extraordinaire du 2 mai 2025

Achats

GBL, en direct et au travers de ses filiales, a acquis, sur la période du 2 novembre 2026 au 6 novembre 2026 inclus, au titre :

- Du programme de rachat d'actions propres : 0 action GBL

- Du programme de rachat d'actions propres par une institution financière indépendante sur la base d'un mandat discrétionnaire (jusqu'au 6 novembre 2026) effectué dans le carnet d'ordres central d'un marché réglementé ou d'un MTF : 158.764 actions GBL

Date de transaction	Nombre de titres acquis	Prix moyen (EUR)	Prix le plus bas (EUR)	Prix le plus haut (EUR)	Montant (EUR)	Marché (MIC Code)
02/11/2026	9.905	78,15	77,85	78,75	774.079	CEUX
02/11/2026	2.266	78,29	78,05	78,55	177.410	TQEX
02/11/2026	20.531	78,14	77,80	78,75	1.604.239	XBRU
03/11/2026	9.683	77,90	77,45	78,20	754.303	CEUX
03/11/2026	2.158	77,72	77,50	78,00	167.724	TQEX
03/11/2026	20.438	77,79	77,45	78,20	1.589.972	XBRU
04/11/2026	9.603	78,35	77,65	79,00	752.357	CEUX
04/11/2026	2.149	77,98	77,75	78,15	167.573	TQEX
04/11/2026	20.346	78,57	77,60	79,20	1.598.604	XBRU
05/11/2026	9.508	79,10	78,50	79,55	752.059	CEUX
05/11/2026	2.143	79,07	78,60	79,55	169.444	TQEX
05/11/2026	18.833	79,05	78,45	79,55	1.488.779	XBRU
06/11/2026	9.278	78,32	77,85	78,85	726.656	CEUX
06/11/2026	2.103	78,59	78,20	78,85	165.274	TQEX
06/11/2026	19.820	78,51	77,80	79,20	1.556.040	XBRU
Total	**158.764**	**78,38**			**12.444.512**	

- Du contrat de liquidité : 0 action GBL

Cessions

GBL, en direct et au travers de ses filiales, a cédé, sur la période du 2 novembre 2026 au 6 novembre 2026 inclus, au titre :

- Du contrat de liquidité : 0 action GBL

Au 6 novembre 2026, GBL détient, en direct et au travers de ses filiales, 12.758.819 actions GBL représentatives de 9,8 % du capital émis, dont aucune au titre du contrat de liquidité. A cette date, la huitième enveloppe est exécutée à hauteur de 83,6 %[1].

Suite à la décision de GBL d'avoir recours au régime de « safe harbour »[2] pour les rachats d'actions propres sur le marché dans le cadre d'une enveloppe de EUR 598,9 millions, le contrat de liquidité avec une institution financière indépendante a été suspendu pour une durée indéterminée.

Pour plus d'informations, vous pouvez vous adresser à :

Xavier Likin

Directeur Financier
Tél: +32 2 289 17 72
xlikin@gbl.com

Alison Donohoe

Responsable des Relations Investisseurs
Tél: +32 2 289 17 64
adonohoe@gbl.com

À propos de Groupe Bruxelles Lambert

Groupe Bruxelles Lambert (« GBL ») est une société d'investissement reconnue, cotée en bourse depuis plus de septante ans et présentant un actif net réévalué de €12,9mds à fin septembre 2026. En tant qu'investisseur de premier plan et actif en Europe, GBL se concentre sur la création de valeur à long terme avec le soutien d'un actionnariat familial stable.

En ligne avec sa raison d'être *delivering meaningful growth*, GBL vise à offrir à ses actionnaires des rendements attractifs, se traduisant par la croissance de son actif net réévalué par action, un dividende durable et des rachats d'actions propres.

GBL est cotée sur Euronext Brussels (Ticker: GBLB BB; ISIN code: BE0003797140) et fait partie de l'indice BEL20.

[1] cf. https://www.gbl.com/fr/transactions-sur-actions-propres

[2] Prévu par le règlement (UE) n° 596/2014 du 16 avril 2014 sur les abus de marché et le règlement délégué (UE) n° 2016/1052 du 8 mars 2016 portant des normes techniques de réglementation concernant les conditions applicables aux programmes de rachat et aux mesures de stabilisation